



Prévisions budgétaires 2025-2026

Réunion ordinaire du Conseil

17 juin 2025



Plan de la présentation



- ❑ Faits saillants
- ❑ Cycle financier
- ❑ Effectifs
- ❑ Revenus
- ❑ Dépenses
- ❑ Immobilisations
- ❑ Budget équilibré
- ❑ Recommandation



Faits saillants

- ❑ Le budget pour l'année 2025-2026 totalisant 374 M\$ répond aux exigences d'un budget équilibré et représente une hausse de 22 M\$ (6,3 %) comparativement à 2024-2025.
- ❑ Le budget est calculé selon un effectif de 18 304 élèves, une croissance de 288 élèves (1,6 %) comparativement à 2024-2025.
- ❑ L'ensemble des programmes éducatifs offerts par le CEPEO sont maintenus pour 2025-2026.
- ❑ Le budget des salaires inclut les hausses salariales selon les conventions collectives et les conditions d'emploi en vigueur.



Faits saillants

- ❑ La croissance des effectifs génère une augmentation systémique de 59 postes, dont 40 postes dans les écoles.
- ❑ Le financement pour le transport a été mis à jour pour refléter les résultats de la simulation d'itinéraires de 2025–2026 et les nouveaux repères de transport.
- ❑ Le budget est élaboré selon le financement scolaire accordé par le ministère de l'Éducation (EDU) pour l'année scolaire 2025-2026.



Cycle financier

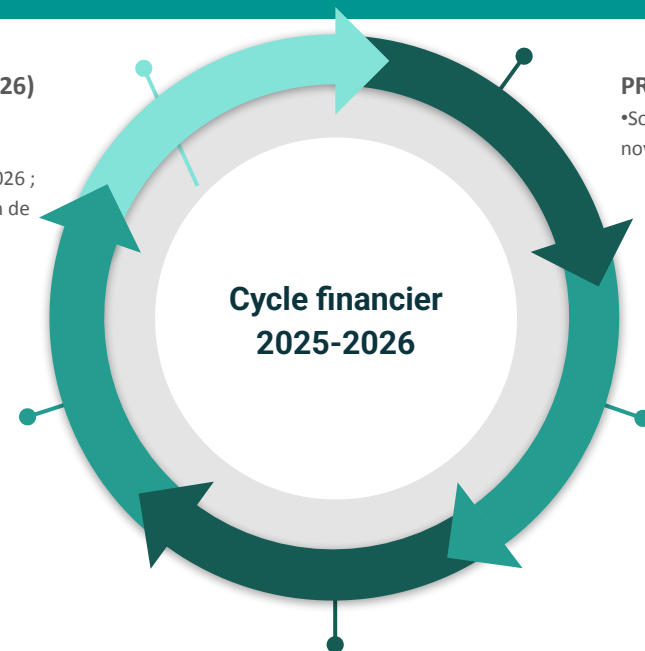


ÉTATS FINANCIERS (septembre à novembre 2026)

- Analyse et préparation des états financiers ;
- Audit des états financiers par les vérificateurs externes ;
- Soumission des états financiers à l'EDU le 15 novembre 2026 ;
- Présentation des états financiers au Comité de vérification de novembre 2026.

RAPPORTS PÉRIODIQUES (février à juin 2026)

- Présentation de la situation financière en date du 31 janvier à la réunion ordinaire du Conseil de février 2026 ;
- Présentation de la situation financière en date du 30 avril à la réunion ordinaire du Conseil de mai 2026.



PRÉVISION DES EFFECTIFS (novembre 2024)

- Soumission de la projection des effectifs à l'EDU en novembre 2024.

PRÉPARATION DU BUDGET (janvier à juin 2025)

- Validation des effectifs par école et prévision des besoins en dotation ;
- Analyse des années précédentes, consultation des intervenant(e)s et entrée du budget dans le système d'information sur le financement de l'éducation ;
- Présentation du budget préliminaire au Conseil en juin 2025 ;
- Présentation et approbation du budget à la réunion ordinaire du Conseil de juin 2025 ;
- Soumission du budget à l'EDU le 30 juin 2025.

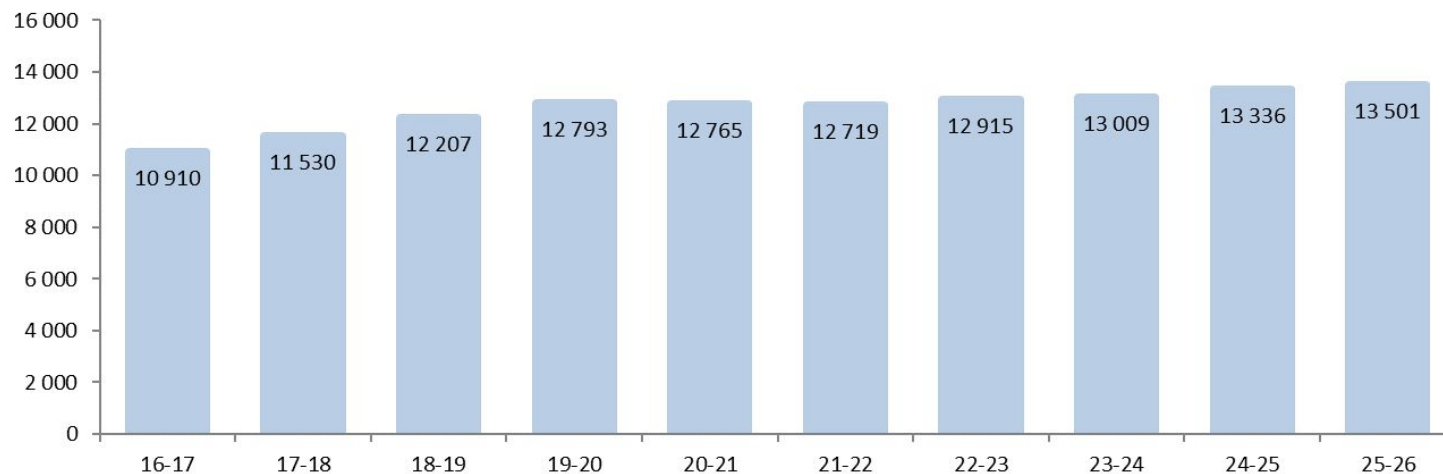
PRÉVISIONS RÉVISÉES (novembre et décembre 2025)

- Analyse des effectifs au 31 octobre 2025 ;
- Ajustements au budget pour refléter les effectifs réels ;
- Soumission à l'EDU le 15 décembre 2025 ;
- Présentation à la réunion ordinaire du Conseil de janvier 2026

Effectif



Palier élémentaire (EQM)



bienveillance

pluralisme

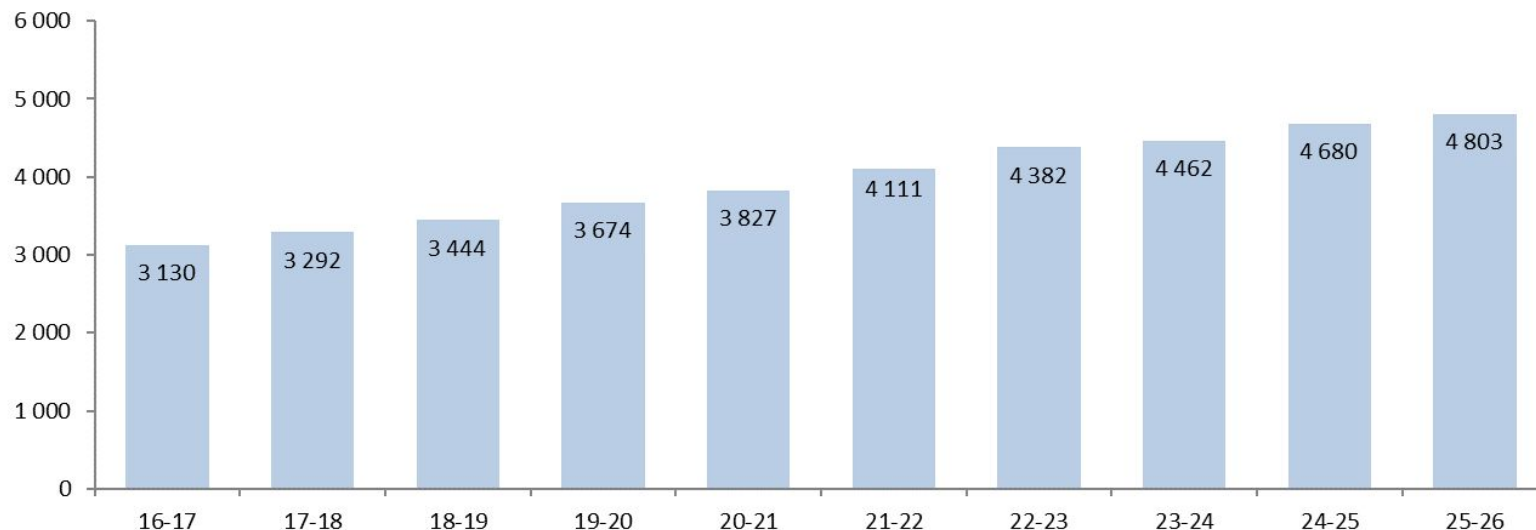
innovation

excellence

Effectif



Palier secondaire (EQM)



bienveillance

pluralisme

innovation

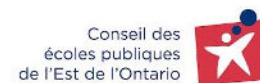
excellence

Revenus



Les programmes de financement scolaire du gouvernement de l'Ontario comportent :

- ❑ Financement principal de l'éducation (FPE)
- ❑ Programmes d'éducation ciblés (PEC)
- ❑ Construction, agrandissement et réfection des écoles (CAFE)



Revenus

Le Financement principal de l'éducation (FPE) fournit des fonds de fonctionnement permanents aux conseils scolaires et est décomposé sous 6 piliers :

- ❑ Fonds pour la dotation en personnel pour les salles de classe
- ❑ Fonds pour les ressources d'apprentissage
- ❑ Fonds pour l'éducation spécialisée
- ❑ Fonds pour les installations scolaires
- ❑ Fonds pour le transport des élèves
- ❑ Fonds pour l'administration des conseils scolaires



Revenus



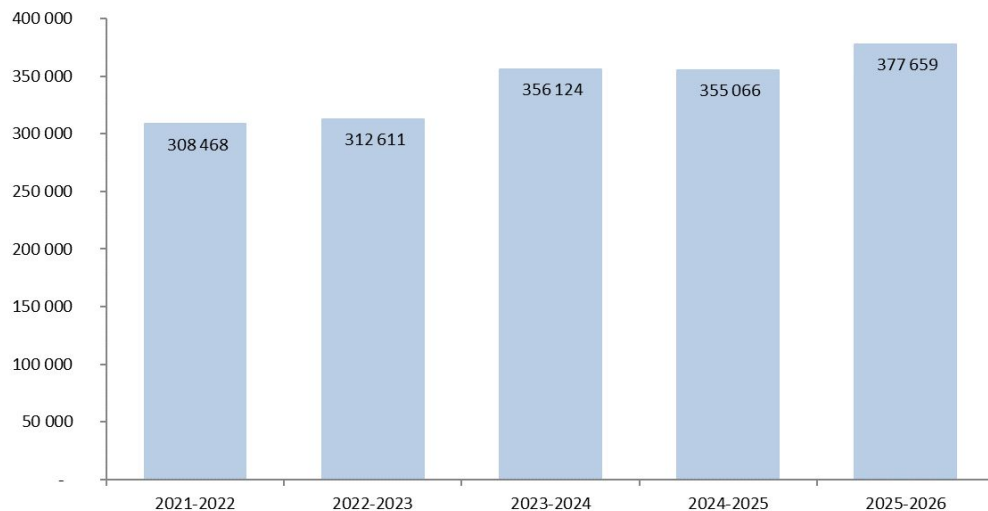
Les revenus totaux prévus pour 2025-2026 sont de 377 659 282 \$.

Croissance des revenus de 22,4 % depuis 2021-2022 en comparaison à une croissance d'effectifs moyenne de 8,8 %.

EXPLICATIONS POUR L'ÉCART DES REVENUS

- ❑ Hausse des effectifs ;
- ❑ Hausse des points de repère par l'EDU pour aider les conseils à gérer la hausse des coûts et harmoniser les conventions collectives ;
- ❑ Hausse des points de repère en lien avec le projet de loi 124. Un ajustement rétroactif de 5 années est reflété en 2023-2024 ;
- ❑ Revenus supplémentaires pour COVID-19 en 2021-2022 et 2022-2023.

Revenus (en milliers)



Revenus



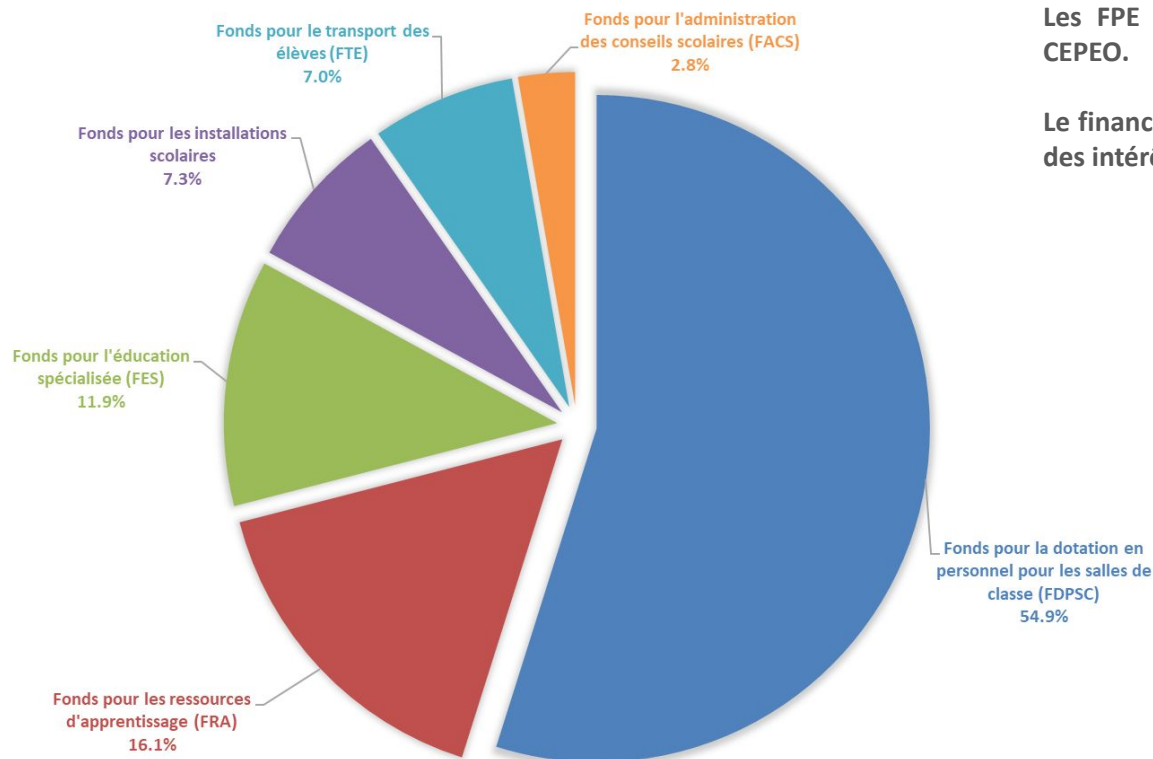
Il y a une hausse de 22 593 242 \$ dans les revenus comparativement à l'année précédente.

	Écart entre 24-25 et 25-26 (ajusté)	Écart relié au EQM et point repère	Écart dû à la modification de financement
Fonds pour la dotation en personnel pour les salles de classe (FDPSC)	12 044 522	11 934 332	110 190
Fonds pour les ressources d'apprentissage (FRA)	2 408 998	2 408 998	
Fonds pour l'éducation spécialisée (FES)	1 371 232	1 371 232	
Fonds pour les installations scolaires	803 432	803 432	
Fonds pour le transport des élèves (FTE)	3 159 918	3 159 918	
Fonds pour l'administration des conseils scolaires (FACS)	502 128	502 128	
Total Subvention de fonctionnement	20 290 230	20 180 040	110 190
Transfert du/au revenus reportés	1 579 320	1 579 320	
Transfert du/au revenu Locaux temporaires	100 000	100 000	
Transfert aux apports en capital reportés (ACR)	(1 235 950)	(1 235 950)	
Total Subvention de fonctionnement ajusté	20 733 600	20 623 410	110 190
Remboursement de la dette (Intérêts)	(400 796)	(400 796)	
Amortissement (ACR)	2 234 215	2 234 215	
Réfections	-	-	
Autres recettes	129 083	129 083	
Fonds générés par les écoles	439 106	439 106	
Revenus comptabilisés pour les terrains	(541 966)	(541 966)	
Total des revenus	22 593 242	22 483 052	110 190

EXPLICATION DE L'ÉCART DES REVENUS

- Hausse de **20 180 040 \$** en lien avec la hausse des effectifs et les points de repère salariaux et opérationnels de la subvention de fonctionnement ;
- Hausse de **110 190 \$** liée aux modifications à la formule de financement pour la subvention de base ;
- Hausse de **439 106 \$** pour les fonds générés par les écoles ;
- Baisse de **541 966 \$** pour les revenus de terrains ;
- Baisse de **853 941 \$** en lien avec les PEC ;
- Hausse de **3 259 813 \$** liée aux transferts de fonds au bilan (revenus reportés, intérêts, ACR et réfections).

Revenus



Les FPE représentent environ 87 % des revenus totaux du CEPEO.

Le financement des réfections de 3,2 M\$ et le remboursement des intérêts de 2 M\$ sont financés au delà des FPE présentés.

AUTRES SOURCES DE REVENUS :

- ☐ PEC et autre financement gouvernemental : 8,4 M\$
- ☐ Centres éducatifs : 1,2 M\$
- ☐ Locations : 1,5 M\$
- ☐ Droits de scolarité et frais de programmes : 500 K\$
- ☐ Intérêts : 1,6 K\$
- ☐ Revenus divers : 708 K\$
- ☐ Fonds générés par les écoles : 4,7 M\$
- ☐ Terrains : 7,9 M\$

Revenus



Financement moyen par élève



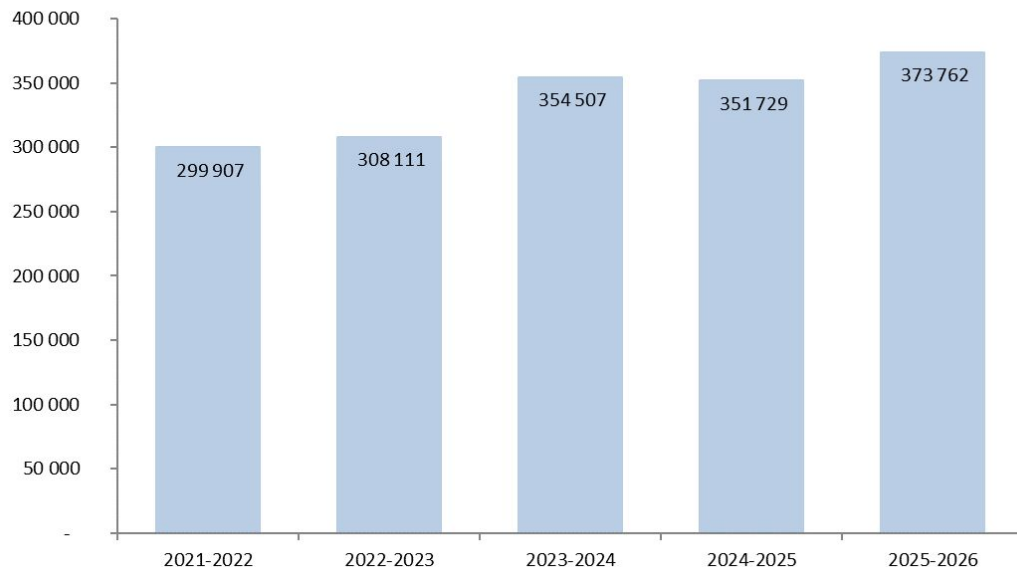
Description	Budget révisé 2024-2025	Budget 2025-2026	Écart
Palier élémentaire	14 977	15 705	728
Palier secondaire	16 641	17 268	627

Dépenses



Les dépenses totales prévues pour 2025-2026 sont de 373 761 577 \$.

Dépenses (en milliers)



Croissance des dépenses de 24,6 % depuis 2021-2022 en comparaison à une croissance des revenus de 22,4 %.

EXPLICATIONS POUR L'ÉCART DES DÉPENSES

- ❑ Ajout de 78 postes (3,5 %) depuis 2021-2022 en raison de la croissance des effectifs ;
- ❑ Hausse des coûts opérationnels en lien avec la croissance des infrastructures, la hausse du coût de la vie et les conventions collectives ;
- ❑ Hausse des salaires en lien avec le projet de loi 124. Un ajustement rétroactif de 5 années est reflété en 2023-2024.
- ❑ Dépenses supplémentaires pour COVID-19 en 2021-2022 et 2022-2023.

Dépenses

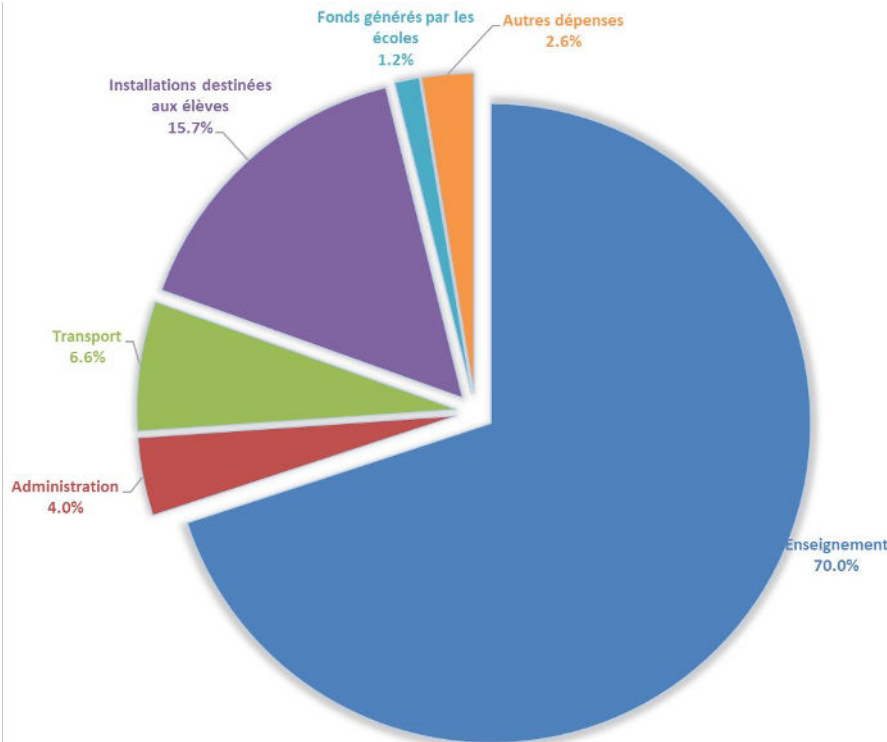


INSTALLATIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES :

- ☐ Les services publics ;
- ☐ Le Service des immobilisations, incluant l'entretien des écoles et la conciergerie ;
- ☐ Les travaux de réfection ;
- ☐ Le coût d'amortissement pour le parc immobilier du Conseil.

L'ADMINISTRATION :

- ☐ Les membres du Conseil ;
- ☐ L'exécutif ;
- ☐ Le Service des finances ;
- ☐ Le Service de la comptabilité et de la rémunération ;
- ☐ Le Service de la planification ;
- ☐ Le Service des ressources humaines ;
- ☐ La gestion de la technologie ;
- ☐ Le Service des communications.



AUTRES DÉPENSES :

- ☐ FPP et autre financement gouvernemental ;
- ☐ Centre éducatif.

DÉPENSES D'ENSEIGNEMENT :

- ☐ Titulaires de classe ;
- ☐ Personnel aide-enseignant ;
- ☐ Personnel éducateur - petite enfance ;
- ☐ Suppléance ;
- ☐ Personnel de soutien aux élèves p.ex. travail social, psychologie, orthophonie, etc. ;
- ☐ Directions, directions adjointes, secrétaires et bibliotechnicien(ne)s ;
- ☐ Manuels, fournitures et ordinateurs en appui à l'enseignement.

Dépenses



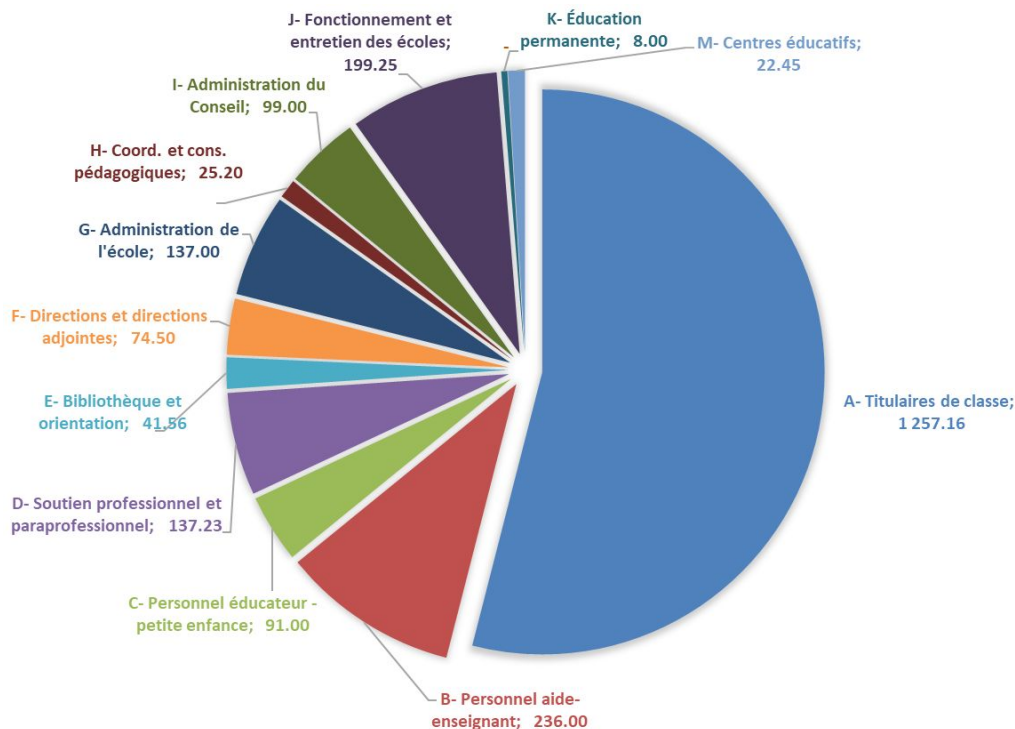
	Écart entre 24-25 et 25-26	Écart lié aux revenus	Écart aux affectations internes	Écart dû à la croissance et les hausse salariales
Dépenses de fonctionnement				
Titulaires de classe	6 873 519			6 873 519
Personnel suppléant	1 548 793			1 548 793
Personnel aide-enseignant	1 913 303			1 913 303
Personnel éducateur - petite enfance	304 289			304 289
Manuels/fournitures	2 721	(516 760)	3 577	515 904
Ordinateurs	(146 377)			(146 377)
Soutien professionnel, paraprofessionnel et technique	995 204		137 656	857 548
Bibliothèque et orientation	142 779			142 779
Perfectionnement du personnel	(157 599)		18 266	(175 865)
Directions et directions adjointes	788 330		(40 000)	828 330
Administration de l'école	1 076 547		2 000	1 074 547
Coord. et cons. pédagogiques	50 416			50 416
Administration du Conseil	610 515		(28 872)	639 387
Fonctionnement et entretien des écoles	3 116 535			3 116 535
Éducation permanente	289 899			289 899
Transport des élèves	3 658 787			3 658 787
Total des dépenses de fonctionnement	21 067 660	(516 760)	92 627	21 491 793
Réfection des écoles	-	-		-
Autres installations destinées aux élèves	(144 071)	(368 135)		224 064
Total des installations destinées aux élèves	(144 071)	(368 135)	-	224 064
Amortissement (ACR et dépenses)	2 219 949	2 219 949		-
Autres dépenses non liées au fonctionnement	(801 923)	(853 941)		52 018
Provision pour éventualités	(494 940)			(494 940)
Total des dépenses de l'exercice aux fins de conformité	21 846 674	481 112	92 627	21 272 935
Fonds générés par les écoles	439 106	439 106		-
Projets d'immobilisations engagés	(269 465)	(269 465)		-
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	16 055	16 055		-
Total des dépenses	22 032 370	666 808	92 627	21 272 935

Il y a une hausse de 22 032 370 \$ dans les dépenses comparativement à l'année précédente.

EXPLICATIONS DE L'ÉCART DES DÉPENSES

- ❑ Hausse de 21 272 935 \$ pour soutenir la croissance du conseil et des salaires ;
- ❑ Hausse de 92 627 \$ liée à l'utilisation des affectations internes pour appuyer la croissance du conseil et la réalisation du plan stratégique 2026 ;
- ❑ Hausse de 666 808 \$ liée directement à l'ajustement des revenus.

Dotation en personnel



La dotation en personnel représente 73 % du budget.

L'équivalent de **2 328** postes réguliers est inclus dans le budget. Le conseil emploie plus de **3 500** employés occasionnels au cours de l'année comme suppléants, à terme ou comme aide occasionnelle.

CHANGEMENTS DE POSTES DÛ À LA CROISSANCE ET LES MODIFICATIONS AU FINANCEMENT :

Personnel enseignant : 21,2

Personnel aide-enseignant : 9,5

EPE : 2

Bibliotechnicien(ne) : 0,9

Directions et directions adjointes : 0,5

Secrétaires et gestionnaires d'école : 10

Concierges : 5

Centres éducatifs : -0,2

Soutien administratif : 14

Dépenses en immobilisations

- ❏ Les dépenses en immobilisations sont financées par :
 - ❏ **Le financement principal de l'éducation (FPE)** : Le conseil utilise les FPE pour faire l'achat d'équipement technologique et d'entretien, de mobilier et des travaux de réfection.
 - ❏ **Les redevances d'aménagement scolaires (RAS)** : Les régions d'Ottawa, de Prescott-Russell et de Kingston financent l'achat de terrains pour le conseil par l'entremise de RAS.
 - ❏ **Les programmes de financement des immobilisations** : L'EDU offre des programmes de financement pour les projets d'immobilisations importants tels que :
 - ❏ Le programme d'immobilisations prioritaires (nouvelles écoles ou agrandissements et rénovations majeures) ;
 - ❏ L'allocation pour l'amélioration de l'état des écoles (AÉE) (besoins en réfection) ;
 - ❏ L'allocation pour l'immobilisation pour garde d'enfants (incluant un financement du gouvernement fédéral).



Dépenses en immobilisations

PROJETS DE CONSTRUCTION

10 projets de construction ou de
rénovation en cours

58 778 350 \$

ACHATS DE TERRAINS

3 achats de terrains

23 000 000 \$

AUTRES PROGRAMMES DE FINANCEMENT

Amélioration des écoles

4 928 447 \$

FINANCEMENT PRINCIPAL DE L' ÉDUCATION

Travaux de réfection et achat d'
équipement et de mobilier

9 757 424 \$

Le budget en immobilisations pour 2025-2026 est de 96 464 221 \$.



Budget équilibré



- ❑ Les conseils scolaires sont tenus d'établir des budgets équilibrés. Selon l'article 231 de la *Loi sur l'éducation*, lors de la préparation et de l'adoption des prévisions pour l'exercice, les conseils scolaires doivent veiller à ce que les dépenses ne dépassent pas les revenus.
- ❑ La *Loi sur l'éducation* prévoit des dispositions qui autorisent un déficit d'exercice représentant jusqu'à 1 % des recettes de fonctionnement du conseil scolaire, à condition que ce déficit n'excède pas l'excédent accumulé par le conseil scolaire lors de l'exercice précédent et **que le conseil n'a pas comptabilisé de déficit pendant les deux exercices précédents**.
- ❑ Les conseils scolaires peuvent demander une exemption au Ministère pour se soustraire aux exigences ci-dessus. Si leur demande est approuvée et fait partie d'un plan de redressement financier, ils pourront accumuler un déficit d'exercice supérieur au montant déterminé ci-dessus.
- ❑ À compter de 2019-2020, l'article 231 de la *Loi sur l'éducation* a été modifié pour inclure une nouvelle exigence. Les conseils scolaires qui présentent un déficit d'exercice devront présenter un plan d'élimination du déficit qui démontre comment ce déficit sera éliminé dans deux ans.

Budget équilibré



	Budget révisé 2024-2025	Budget 2025-2026	Écart	
			\$	%
Revenus				
Subventions provinciales	328 669 279	351 236 294	22 567 015	6.9%
Autres revenus	26 396 765	26 422 988	26 223	0.1%
Total des revenus	355 066 044	377 659 282	22 593 238	6.4%
Dépenses				
Enseignement	246 519 258	261 469 438	14 950 180	6.1%
Autres coûts de fonctionnement	89 895 749	97 835 697	7 939 948	8.8%
Autres dépenses	15 314 200	14 456 442	(857 758)	-5.6%
Total des dépenses	351 729 207	373 761 577	22 032 370	6.3%
Excédent/(déficit) annuel	3 336 837	3 897 705	560 868	16.8%
Fonds générés par les écoles	-	-	-	0.0%
Revenus pour les terrains	(8 420 786)	(7 878 820)	541 966	-6.4%
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisation	469 933	485 988	16 055	3.4%
Amortissement des projets d'immobilisations approuvés	1 561 572	1 292 107	(269 465)	-17.3%
Intérêts gagnés du fonds d'amortissement	10 435	10 435	-	0.0%
Excédent/(déficit) aux fins de conformité	(3 042 009)	(2 192 585)	849 424	-27.9%
Amortissement des projets d'immobilisations non approuvés	471 439	457 161	(14 278)	-3.0%
Affectations internes	184 669	1 735 424	1 550 755	839.7%
Excédent/(Déficit) de fonctionnement	(2 385 901)	-	2 385 901	-100.0%

Le déficit d'exercice autorisé aux fins de conformité représentant 1 % des revenus de fonctionnement du conseil scolaire pour 2025-2026 est de **3 302 129 \$**.

Un plan d'élimination du déficit est approuvé au Conseil en raison du déficit aux fins de conformité de **2 192 585 \$** qui est prévu au budget.

QUE soient approuvées les prévisions budgétaires équilibrées 2025-2026 au montant de 373 761 577 \$, présentées à la réunion ordinaire du Conseil du 17 juin 2027.